

# TRIBUNE



PB-PP | B-00802  
BELGIE(N) - BELGIQUE

DÉCEMBRE  
2015

POSTE - TBM

**CGSP**  
FGTB *Services Publics*

## MOI AUSSI JE SUIS RÉFUGIÉ(E)

Non  
au badge  
d'identification  
des demandeurs  
d'asile  
en Belgique

DOSSIER P. 4

**fedasil**

71<sup>e</sup> année - n°11 - décembre 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



**ÉDITO**  
Face à la terreur :  
plus que jamais  
la solidarité  
P. 3



**POSTE**  
Évolution plan  
stratégique  
P. 9



**TBM**  
Élections sociales  
Situation générale  
P. 13

## NOUS NE SOMMES PAS DES ASSASSINS !

Alors que le discours dominant actuel voudrait faire passer les organisations syndicales, et tout particulièrement la FGTB, pour d'odieus criminels, la CGSP wallonne affirme son entière solidarité avec les travailleurs liégeois injustement stigmatisés.

Si des noms de grévistes sont remis à la Justice, que celle-ci n'omette pas d'y joindre chacun des nôtres !

Distinguer les effets tragiques des causes supposées est une prérogative de l'État de droit. Les assimiler d'emblée relève d'un coup de force qui témoigne d'une violence symbolique bien plus agressive que celle mise sur le dos des grévistes.

Depuis plus d'un an, des centaines de milliers de manifestants ont exprimé leur opposition aux mesures délétères du gouvernement.

Depuis plus d'un an, des milliers de grévistes se battent pour défendre les intérêts de tous les travailleurs.

La seule réponse qui leur a été octroyée n'a été qu'un geste de mépris ou une feinte ignorance.

### Cela ne peut plus durer !

Criminaliser les mouvements sociaux, déclarer illégales toutes formes de résistance enfonce davantage ce gouvernement dans l'engrenage de la répression et n'empêchera qu'un temps, qu'il sait déjà lui être compté, que les travailleurs ne relèvent le front.

### La CGSP wallonne est et sera de tous ces combats !

C'est forte de cette détermination que la CGSP wallonne dénonce les a priori sur lesquels se base le gouvernement pour renforcer sa chasse aux travailleurs à temps partiel – dont une majorité de femmes – en diminuant de moitié l'allocation de garantie de revenus après deux ans.

Alors que toute la politique liberticide de ce gouvernement des droites s'attaque essentiellement aux services publics, à leurs travailleurs et usagers, la CGSP wallonne assure qu'il nous trouvera toujours sur sa route pour contrer ses velléités idéologiques de privatisation des Entreprises publiques autonomes.

*Communiqué de presse du 27 octobre 2015*

## DANS NOS RÉGIONALES

### Charleroi

#### Présentation et dégustation de vin

La Commission régionale intersectorielle des Pensionné(e)s de Charleroi (CRIP), a le plaisir de vous inviter le 15 décembre 2015 à 10h30 à la CGSP, 42 rue de Montigny, 6000 Charleroi à une présentation et une dégustation de vin avec un morceau de boudin.

Participation : 5 euros

Réservation obligatoire au plus tard le 10 décembre auprès de Jessica au 071/797 111 et versement de la somme sur le compte de la CGSP - CRIP BE39 0882 6941 9919 BIC GKCCBEBB avec la mention « vin ».

Bienvenue à toutes et à tous, pensionnés, prépensionnés et actifs.

Renseignement : Alphonse Vanden Broeck 0495/34 09 28.

### Namur

#### Congrès statutaires

#### Appel aux candidatures

Conformément aux dispositions statutaires de la CGSP, le Comité exécutif régional intersectoriel (CERI) informe l'ensemble des affiliés qu'il a décidé de convoquer le prochain Congrès statutaire de la régionale intersectorielle de Namur **le 13 avril 2016 dès 9h30**, salle des Congrès de la Maison syndicale « André Genot » - rue de l'Armée Grouchy, 41 à 5000 Namur.

À cet effet, il porte à votre connaissance que les mandats au Bureau exécutif régional intersectoriel (BERI) sont :

Jean-Pol Donnay - Président régionale (Admi),  
David Quevy - Vice-président régional (Poste),  
Johan Lambert - Vice-président régional (TBM),  
Joseph Thonon - Secrétaire régional intersectoriel (Enseignement),  
Daniel Jaumotte - Vérificateur aux comptes (Admi), sortant et rééligible,  
Francis Courtois - Vérificateur aux comptes (AMiO), sortant et rééligible,  
Stephan Thoumsin - Vérificateur aux comptes (Télécom), sortant et rééligible.

Les candidatures sont à transmettre au Secrétariat régional – rue de l'Armée Grouchy 41 via les responsables sectoriels régionaux **pour le 30 décembre 2015** date de clôture.

### Welkenraedt

#### Offre d'emploi

La régionale CGSP Welkenraedt (Est de la Belgique et Communauté germanophone) cherche pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016

un ou une

**Secrétaire administratif(ve) bilingue français – allemand 26h/semaine.**

Bonne maîtrise Windows Office.

Connaissances en comptabilité.

Sachant travailler de manière autonome et faire preuve d'initiative.

CGSP-Welkenraedt

Camarade Ève-Marie Niessen

Rue de la Gare 14 - 4840 Welkenraedt

welkenraedt@cgsp.be

087/88 00 55

## Face à la terreur : plus que jamais la solidarité

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la France et la Belgique restent sidérées par ces odieux attentats perpétrés ce vendredi 13 novembre à Paris. C'est le moment d'exprimer sa compassion envers tous ceux et toutes celles qui sont touchés eux-mêmes ou au travers de proches. Qu'elles soient physiques ou psychologiques, les blessures sont lourdes, sans parler du nombre inimaginable de morts. Nos pensées les accompagnent.

À l'heure où vous lirez ces lignes, le temps de la compassion demeure mais aussi celui de la réflexion et de l'analyse. Ces événements sont tout sauf imprévisibles ! Ils ne sont qu'une réponse de violence gratuite à des bombardements d'États, à leurs effets collatéraux trop souvent aseptisés par nos médias. Que ce soit sous les coups de la coalition internationale occidentale ou des Russes, ou encore que ce soit sous celles du dictateur Bachar, les populations syriennes et irakiennes vivent des heures terribles, effrayantes, tragiques. La priorité doit être politique et non militaire car, sans solution politique, les paix sont, pour le mieux, précaires voire artificiellement maintenues, comme c'est le cas dans les territoires occupés par Israël.

Les terroristes veulent déstabiliser notre modèle fait de diversité et notamment de cohabitation religieuse. Le respect des croyances de chacun dans le cadre de la laïcité est la norme. Montrons-nous à la hauteur du défi qui nous est lancé. Plus que jamais, nous devons faire preuve de solidarité envers ceux qui ont dû fuir leur pays : nous pouvons et devons les accueillir dignement. Notre réponse ne doit pas être le rejet par la peur, c'est ce que veulent nos adversaires.

Mais les réponses militaires et policières, aussi efficaces soient-elles, ne suffiront pas ! Si des jeunes hommes et femmes se laissent séduire par des discours dangereux, c'est aussi parce que les politiques économiques et sociales laissent sans espoir des millions de personnes et particulièrement des jeunes, des femmes et des populations d'origine étrangère. Les politiques de nos gouvernements et de l'Europe du *tout aux rentiers*, sous le cache-sexe d'austérité, ont du sang sur les mains !

Se battre pour l'égalité et plus de solidarité entre les générations, entre hommes et femmes, entre travailleuses et travailleurs et rentiers ou rentières, entre populations depuis longtemps installées et celles qui arrivent, c'est une nécessité et un choix.

Ne soyons pas dupes cependant, les appels à l'unité nationale ne sont qu'un cache-misère ! Quelques jours avant cette actualité tragique, les responsables du gouvernement fédéralo-flamand n'en avaient que pour restreindre les droits des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

Le MR était pour le droit au travail les jours de grève, mais uniquement ceux-là puisqu'ils n'arrêtent pas de licencier ou de ne pas remplacer les départs.

La N-VA voulait donner la personnalité juridique aux syndicats et tous voulaient le service minimum généralisé. Bref, ils veulent nous empêcher de dire que nous ne sommes pas d'accord avec leur politique d'austérité (qu'ils ne mettent entre parenthèses que lorsqu'il s'agit d'aller faire la guerre hors de nos frontières).

Contre le terrorisme, nous nous battons ! Mais aussi contre ceux qui génèrent les désespoirs.

Non au racisme, à la discrimination et aux inégalités !

Oui à la solidarité, à l'égalité et à la tolérance !

# Le droit d'asile est-il aliéné ?

*Fedasil est l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile. Ce parastatal organise, directement ou avec ses partenaires, un accueil et un accompagnement aux candidats à l'asile qui arrivent dans notre pays et qui, aux termes de la Convention de Genève, doivent y trouver refuge. Hélas, suite aux politiques menées par Maggie De Block (Open VLD) et Theo Francken (N-VA), la capacité d'accueil du réseau belge est passée de 24 000 à 16 000 places en 3 ans ! Pourtant, les conflits majeurs au Proche Orient ne datent pas de 2015, la guerre en Syrie fait rage depuis 4 ans ! On peut, dès lors, se demander quel était l'objectif de ces fermetures alors même que l'afflux de demandeurs d'asile était prévisible et connu du gouvernement.*

Lors de la fermeture du centre Fedasil de Stoumont, de celle, brutale, de Fedasil Virton décidée par le Conseil des ministres à la veille de Noël 2014 avec 40 licenciements immédiats à la clef ou plus récemment lors de la fermeture du centre Fedasil de Woluwé-Saint-Pierre en juin 2015, seuls des impératifs budgétaires ont été mis en avant. Comble d'ironie, un mois à peine après la fermeture du centre bruxellois, le Secrétaire d'État annonçait sa réouverture dans l'urgence et le réengagement de nouveaux travailleurs alors même que du personnel expérimenté avait été licencié quelques mois plus tôt...

Face à la crise de l'accueil de cet été — et la magnifique mobilisation citoyenne du Parc Maximilien — il y a tout lieu de s'inquiéter de la gestion chaotique et à très court terme de l'accueil des demandeurs d'asile par le Secrétaire d'État Theo Francken. Celui-ci s'est refusé à l'appellation de « crise » alors que l'armée et la protection civile installaient, en urgence, des tentes dans les centres Fedasil pour y héberger 900 demandeurs d'asile supplémentaires. Toutes les places « tampon » ont été remplies en moins de deux semaines.

Face à cette course aux places, le gouvernement doit en trouver 250 par jour. C'est ainsi qu'un peu partout en Belgique, Fedasil et ses partenaires historiques ouvrent des structures d'accueil en urgence. Dans ces nouveaux mégacentres, le personnel, employé en contrat précaire, n'a pas le temps de recevoir les formations nécessaires avant d'être confronté aux difficultés d'accueillir des personnes fragilisées, meurtries, blessées, traumatisées tant par la guerre qu'elles fuient que par leur périlleuse migration. Où trouver une cohérence dans cette gestion si ce n'est dans la volonté de détruire les structures existantes et finalement privatiser le secteur au profit du secteur marchand ?

Dans l'urgence, la capacité d'accueil est passée de 16 000 places en juin 2015 à 36 000 places en décembre 2015. Toutes les analyses le démontrent, cela sera insuffisant. Même le Secrétaire d'État se dit être au bout du rouleau. Il demande un effort aux communes pour lui proposer des sites. Pourtant, les Communes de Virton et de Stoumont ont écrit au Secrétaire d'État pour lui faire savoir que des places d'accueil étaient envisageables sur ces deux sites. Mais il fait la sourde oreille et continue sa gestion à court terme.

## Privatiser l'accueil

Le Secrétaire d'État a lancé un appel d'offre au secteur privé marchand en vue de créer 10 000 places supplémentaires (dont 1 200 sont déjà attribuées à la société *Senior Assist* qui a répondu au cahier des charges et a ouvert des places dans d'anciennes maisons de repos dont la société était propriétaire). G4S, société de gardiennage, a ouvert des centres également. On peut légitimement se demander si les travailleurs de ces sociétés privées sont formés pour accueillir des demandeurs d'asile qui ont souvent traversé des situations très difficiles, vécu des souffrances terribles et qui nécessitent des soins et de l'écoute.

Outre les risques de dérives et de maltraitance, comme en Allemagne dernièrement, cela affaiblit le secteur public qui continue, malgré tout, à offrir un service de qualité en dépit du manque flagrant de considération par l'Autorité. Il est déjà difficile d'accepter la privatisation d'un service public à caractère social, mais l'octroi d'un tel marché à G4S est tout simplement inacceptable ! Mais vu la manière dont Theo Francken criminalise sans arrêt les réfugiés, on retrouve une certaine logique...

Alors que le Parc Maximilien voit de nouveaux réfugiés devoir s'y installer (l'Office des Étrangers ne reçoit que 250 demandeurs d'asile par jour, chiffre déjà dérisoirement insuffisant alors que tant de gens attendent encore aux frontières de l'Europe), les centres atteignent déjà leur capacité maximale.

En clair, Fedasil ne sera plus capable de désigner un lieu d'accueil pour les nouveaux demandeurs d'asile. À l'entrée de l'hiver, pourquoi le Secrétaire d'État laisse-t-il des centres d'accueil opérationnels fermés alors que le réseau est saturé ?

## Un climat entretenu de peur

Ces derniers jours, la presse a largement fait écho aux incidents survenus au centre d'accueil ouvert de Florennes ou encore à ces scènes d'hystérie collective dans un village s'appêtant à recevoir 210 demandeurs d'asile (logés dans une ancienne maison de repos transformée en centre d'accueil privé suite à un des appels d'offre du fédéral). C'est sûr, il faut inlassablement expliquer et en appeler à la raison plutôt que de jouer sur les peurs et d'entretenir un climat de suspicion qui dresse les uns contre les autres, comme le fait ce gouvernement des droites !

En effet, les provocations de ce gouvernement sont nombreuses et ne laissent pas de rappeler un passé que nous avons juré ne plus jamais vouloir se reproduire...

Que penser d'autre d'un gouvernement qui ne crée pas les conditions minimales d'un accueil digne, qui laisse les réfugiés dormir sous tente, qui loue des espaces sur les réseaux sociaux pour diffuser une lettre aux éventuels demandeurs d'asile irakiens afin de les dissuader d'essayer d'obtenir une protection chez nous ? Que penser d'un gouvernement qui promet de l'argent à ceux qui quitteraient le plus vite possible les centres d'accueil ? Que penser d'un gouvernement qui laisse un bourgmestre et sa police harceler les réfugiés ? Que penser d'un gouvernement qui demande à des personnes fuyant la guerre que nous y faisons de s'engager par écrit à « respecter nos valeurs occidentales et l'État de droit » ? Comble de l'ignominie, que penser d'un gouvernement qui suggère « avec insistance » et sous de fallacieux prétextes sécuritaires, aux réfugiés d'arborer un immonde « badge » les stigmatisant au regard de tous ? Poser la question, c'est y répondre !

Ces provocations sont également un manque de respect pour les travailleurs qui œuvrent avec courage et dans des conditions d'accueil toujours nivelées vers le bas. À l'évidence, ces déclarations créent des frustrations et des inquiétudes dans le chef des résidents. On peut donc clairement imputer à MM. Jambon et

Francken, la responsabilité des incidents dans les centres d'accueil.

Face au mépris des responsables politiques et surtout face à la privatisation en cours, c'est tout le secteur de l'accueil des demandeurs d'asile qui s'indigne.

Ainsi que l'affirment ensemble le Ciré, le CNCND, la LDH et Amnesty International<sup>1</sup> dans une carte blanche parue le 7 octobre dernier, « *colporter des idées fausses peut éventuellement rapporter des voix aux élections, mais en aucun cas apporter les réponses adéquates à la crise des réfugiés, qui s'explique par la multiplication des conflits aux frontières de l'Europe et à la désunion européenne que cette situation suscite. Le repli sur soi est non seulement inefficace, mais également mortifère pour la construction européenne. À l'Europe forteresse souhaitée par certains, il faut opposer l'Europe des droits humains et de la solidarité internationale. Cela passe, d'une part, par une véritable politique migratoire européenne dans le respect des conventions internationales, et d'autre part, par la mobilisation de moyens suffisants pour garantir la paix et le développement en-dehors de l'Europe* ».



Source : Fedasil

### Qui sont les demandeurs d'asile ??

Depuis mai 2015, la Belgique connaît une hausse importante des demandes d'asile, au même titre que d'autres pays européens. Sur 60 millions de réfugiés en 2015, l'Europe n'en accueille que 8 %. Actuellement, en Belgique, 26 000 demandeurs d'asile sont accueillis dans les centres collectifs et les logements individuels du réseau Fedasil. Les demandeurs d'asile viennent de pays en guerre, principalement d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan mais aussi de Somalie et d'Erythrée. Ces cinq pays constituent plus de deux tiers du nombre total de demandes d'asile introduites ces derniers mois. 50 % des résidents sont des personnes en famille, 38 % sont des hommes isolés, 7 % des femmes isolées et 5 % des enfants mineurs non accompagnés (MENA). Les MENA bénéficient d'un accompagnement spécifique. Un tiers des résidents sont des mineurs d'âge !

Les demandeurs d'asile restent en moyenne 6 mois dans le réseau d'accueil. S'ils reçoivent une réponse positive, ils obtiennent une protection subsidiaire (5 ans) ou un statut de réfugié reconnu (ad vitam) et ils peuvent rester en Belgique et rechercher leur propre logement et travail. Les demandeurs d'asile qui ne sont pas reconnus comme réfugiés ou qui ne bénéficient pas de la protection subsidiaire doivent quitter le pays.

### À quoi a droit un demandeur d'asile ?

Les demandeurs d'asile ont droit à une aide matérielle pendant l'examen de leur demande d'asile. Cette aide consiste en des besoins de base : un endroit où dormir, des repas, des vêtements et un accès aux sanitaires mais également un accompagnement social et juridique ainsi qu'une assistance médicale. Fedasil organise cette aide matérielle dans les centres collectifs (de Fedasil ou de la Croix Rouge) ou dans des logements individuels gérés par des CPAS ou des ONG. Le coût de cet accueil n'est en rien excessif pour le budget des États européens. En Belgique, la dotation allouée à Fedasil a été d'environ 300 millions € en 2014, soit seulement 0,15 % de la totalité des dépenses administratives du gouvernement belge. Les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de soutien financier. Ils reçoivent par contre 7,40 € d'argent de poche par semaine (par adulte).

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler, sauf si après 6 mois de procédure ils n'ont pas encore reçu de décision quant à leur demande d'asile.

Source : Fedasil



## Congrès de la CUT Brésil : principaux défis pour les services publics

*Du 13 au 17 octobre, se tenait le 12<sup>e</sup> Congrès national de la CUT Brésil. Avec ses 22 millions d'affiliés, ce gigantesque syndicat est le 5<sup>e</sup> plus grand syndicat du monde.*

*Le Congrès a rassemblé près de 2 400 délégués et plus de 200 invités internationaux, dont la CGSP wallonne.*

À cette occasion, nous avons rencontré la Camarade Juneia Martins Batista, ex-Secrétaire nationale de la CUT Brésil pour le secteur de la santé et, aujourd'hui, Secrétaire nationale de la CUT pour les questions de Genre.

Juneia est également Présidente du Comité mondial des Femmes de l'Internationale des services publics (ISP).



***Peux-tu nous décrire la situation des services publics au Brésil en cette période de crise politique et économique que traverse le pays ?***

Les services publics au Brésil sont repartis sur trois principales sphères géographiques : les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral. Depuis la fin des années 1990, la plupart des services publics sont soumis à de fortes pressions suite à l'introduction d'entreprises privées dans le secteur public, sous forme de sous-traitance via notamment des partenariats public-privé (PPP), ou carrément sous forme de privatisation totale de certains services.

Cette logique est nocive à tous les niveaux, affectant à la fois les usagers des services, les travailleurs, et le fonctionnement des services en tant que tel. Les secteurs les plus touchés par ces offensives ultralibérales sont la santé, les transports, la distribution d'électricité, l'assainissement de l'eau. Certains services publics ont pu résister jusqu'ici, tels que l'éducation, ou encore la poste.

***Quelles sont les conséquences de ces privatisations ?***

D'une façon générale, la qualité des services publics a fortement diminué depuis les années 1990.



Dans le secteur de la santé, on assiste partout à un manque cruel de lits dans les hôpitaux, à un temps d'attente insupportablement long pour obtenir une consultation. La santé au Brésil existe toujours sous forme de service public unique et universel dans le pays, mais de grands pans de ce secteur ont été sous-traités au secteur privé via des PPP. Cela a des conséquences également sur les travailleurs du secteur. Une des causes de la précarité de ceux-ci est la non application de la Convention 151 de l'OIT concernant « la protection du droit d'organisation et les procédures de détermination des conditions d'emploi dans la fonction publique », qui empêche l'existence de conventions collectives claires dans ce secteur, telles que la possibilité d'établir un salaire minimum. Cette convention, datant de 1978, a été ratifiée par le gouvernement de Lula. Mais le Congrès national, qui doit émettre une loi spécifique pour l'application de cette convention, ne l'a toujours pas fait.

***En tant que Présidente du Comité mondial des Femmes de l'ISP, quels seraient selon toi les principaux enjeux pour les femmes travailleuses du secteur public au Brésil ?***

La CUT a enfin conquis et concrétisé à l'occasion de ce 12<sup>e</sup> Congrès national, et après de nombreuses années de lutte, la totale parité au sein de ses instances dirigeantes. Mais cela n'est pas encore une réalité dans ses différents secteurs. Cela reste une grande bataille à mener. Il subsiste une conception du travail particulièrement sexiste qui empêche de garantir une égalité des chances

entre hommes et femmes. Une grande barrière continue de diviser les travailleurs et travailleuses de ce pays, dont un exemple est la différence salariale entre une femme et un homme, dont la moyenne est de 30 %.

Par ailleurs, outre l'aspect « mentalité » qui reste extrêmement machiste dans notre société et qu'il faut à tout prix changer, les barrières à ce changement résident notamment dans l'absence ou le manque de services publics de qualité et en nombre suffisant qui rendraient possible la réduction de ces inégalités entre hommes et femmes travailleuses (places dans les crèches et les maisons de repos, transports publics, hôpitaux de qualité, services sociaux, etc.).

Mais outre la problématique du genre et des services publics, nous devons également faire face à des problèmes très graves tels que celui du travail esclave, qui touche encore très fortement les secteurs du textile, du travail domestique (principalement des femmes) et des travailleurs ruraux, dont une grande partie est issue de l'immigration d'autres pays d'Amérique latine.

Un amendement constitutionnel condamne à présent à une peine de prison les employeurs qui pratiquent l'esclavage, mais le combat sera encore long pour l'éradiquer.

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur notre site Internet : [www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

# Le storytelling

*La fabrication de l'opinion a de tout temps été un élément essentiel de la vie politique et elle est rapidement devenue un enjeu essentiel de la compétition politique et économique. La propagande œuvre à cette fin.*

Et puisque le terme *propagande* est un tant soit peu connoté négativement, les stratèges en la matière (les *spin doctors* qui tissent des trames pour faire tourner les médias et l'opinion publique dans leur sens) ont tôt fait de la rebaptiser *communication*.

Et dans cette panoplie communicationnelle, le storytelling occupe une bonne place.

Comme son nom l'indique, il est initialement une pratique anglo-saxonne empruntée au monde de l'économie et du marketing. Comme son nom l'indique, il consiste à raconter des histoires et récits qui sont quotidiennement façonnés et présentés dans les médias.

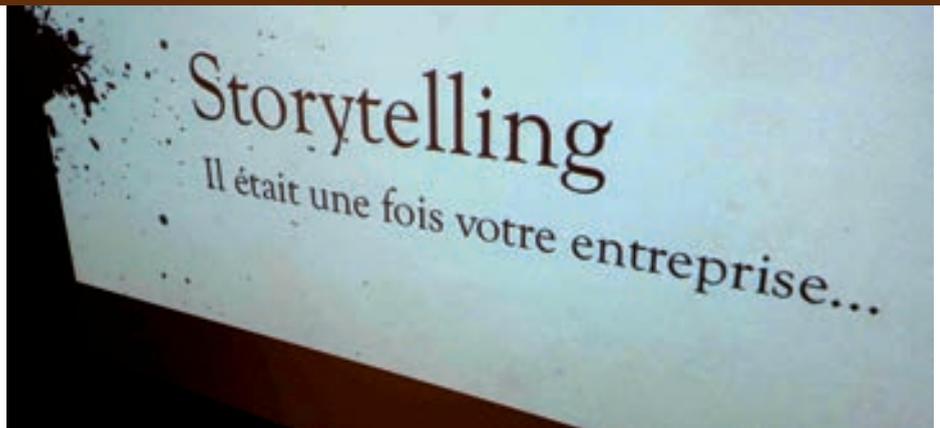
## Hold up sur l'imaginaire !

L'ex-président de l'ancien Parlement international des écrivains, Christian Salmon, retrace la généalogie de cet art de raconter des histoires, et le décrit comme une « arme de distraction massive » à même non seulement de formater notre rapport à la réalité, mais aussi de fabriquer le réel. « Car c'est une vaste entreprise de manipulation du réel, un véritable hold-up de l'imagination que Christian Salmon met à jour »<sup>1</sup> : « *l'art du récit est devenu l'instrument de mensonge d'État et du contrôle des opinions, c'est un hold-up sur l'imaginaire.* »<sup>2</sup>

Présentés comme une intrigue facile à comprendre, les enjeux politiques se muent en histoires beaucoup plus excitantes que les faits et qui n'ont pas besoin d'être vraies. Et on assiste ainsi à une bataille des histoires plutôt qu'à un débat sur les idées.

Ce nouvel ordre narratif est une performance complexe qui ne consiste pas seulement à raconter une histoire, mais à maîtriser l'agenda des médias, à cadrer le débat public.

**Après l'attentat vestimentaire, le blocage d'autoroutes est un nouvel avatar dont le but avoué est de limiter le droit de grève.**



## Autoroute de l'information

Et comment ne pas voir dans la communication orchestrée autour de la grève du 19 octobre à Liège une illustration parfaite de ce recours à cette méthode pour maîtriser l'agenda et ainsi occulter d'autres éléments ? C'est l'histoire d'un hôpital en cours de construction qui est empêtré dans un procès avec une entreprise du bâtiment pour l'obtention du marché. Pas de chance pour cet établissement, des grévistes découvrent des travailleurs indiens logés dans des conteneurs. Cela sent mauvais pour cette entreprise. La parade a alors consisté à monter une histoire crédible et de parvenir à la « vendre » aux médias (du pain bénit pour celles et ceux qui rêvent quotidiennement de casser du sucre sur le dos des syndicats). Peu importe de vérifier la véracité des faits invoqués : le contre-feu a marché et tous les médias répètent en boucle les fameux deux morts causés par la FGTB de Liège (alors qu'un entrefilet mentionnait, par exemple, que la voie d'urgence n'avait nullement été obstruée dans le second cas).

Et effet d'aubaine oblige, la brèche ouverte par les communicants permet aux forces de droite de surfer sur cette vague et d'aller un cran plus loin dans la guerre contre les syndicats. Après l'attentat vestimentaire, le blocage d'autoroutes est un nouvel avatar dont le but avoué est de limiter le droit de grève.

## Contrefeu ?

Ceci dit, il est tout aussi légitime de se demander s'il ne serait pas opportun d'occuper le terrain d'une manière analogue. Car tout récit est un stimulateur d'action, un déclencheur et un directeur de conduites. Et puisque les « récits que nous consommons au quotidien fabriquent en permanence les systèmes de valeur accompagnant le devenir de nos sociétés »<sup>3</sup>, ne faudrait-il pas que nous nous remettions à (nous) raconter des histoires inspirantes et à arracher les moyens de les faire circuler aussi largement que possible ? Cela impliquerait une restructuration radicale des canaux de distribution, mais c'est une autre histoire.

Ainsi, contrairement aux opinions bien établies, il serait indispensable de se raconter des histoires. Pour se réapproprié l'imaginaire. Pour préfigurer des conduites à venir. Pour déjouer les questions convenues, et pour pouvoir commencer à dire tout autre chose que ce qui est convenu, prévu, attendu, car « la lutte des hommes pour leur émancipation passe par la reconquête de leurs moyens d'expression et de narration »<sup>4</sup>.

1. Anne Pitteloup, « *Les fictions dangereuses* », Le Courrier (27 octobre 2007).

2. Christian Salmon, *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, La Découverte, Paris, 2007, p. 20.

3. Yves Citton, *Mythocratie, Storytelling et imaginaire de gauche*, Paris, Éditions Amsterdam, 2010, p.117

4. Christian Salmon, op. cit., p. 212.

## Mieux communiquer pour nous faire comprendre de tous !

L'actualité sociale récente le démontre à l'envi : le discours syndical passe de moins en moins bien dans les médias traditionnels, tandis que les réseaux sociaux voient se diviser les partisans et les antis.

Dans un climat où les attaques antisyndicales des gouvernements et des organisations patronales n'ont jamais été aussi violentes, une partie des citoyens ne reçoit plus notre message et ne comprend pas le sens de nos actions. Devrions-nous revoir notre façon de communiquer ?

Réfléchir à la communication syndicale et à nos rapports avec les médias a fait l'objet de la formation organisée fin octobre par la CGSP-Bruxelles pour les délégués et permanents de ses secteurs. Face à eux, des intervenants issus de la sphère médiatique, journalistes pour la plupart, qui ont partagé leur expertise en radio, télévision et nouveaux médias. La mise en perspective et l'analyse critique ont marqué les échanges nourris par l'approche sociolinguistique de Mateo Alaluf. Par le biais du vocabulaire qu'ils reproduisent, les médias orientent le sens des mots et par conséquent la manière dont les idées qu'ils véhiculent sont perçues. Dans son *Dictionnaire du prêt-à-penser*<sup>1</sup>, ouvrage dans lequel il dénonce de tels glissements sémantiques, Mateo Alaluf invite à se réappropriier le sens de formules comme « dérapage salarial » ; « coût du travail » ou « flexicurité » et à restaurer leur portée sociale.

### « Web First »

La manière dont l'information se conçoit a elle aussi évolué. Cela a commencé par la simplification de la chaîne d'intervenants dans l'élaboration de l'info. Il a fallu faire plus et plus vite avec moins de monde. Par conséquent, les journalistes ont eu moins de temps pour vérifier leurs sources et approfondir le sujet traité. Dans le même temps, l'avènement des nouveaux médias qui se sont développés autour de l'Internet et de nos terminaux mobiles a bouleversé le travail journalistique et la manière de s'informer. Quand on a une info, il faut publier vite, il faut être les premiers, faire le buzz ! Aujourd'hui, les journaux imprimés, les radios, les télévisions qui comptent ont leur site Web, leur compte Twitter, et c'est là qu'est publiée

l'info en priorité pour être ensuite relayée par les canaux traditionnels. Si on combine à cette course à l'instantanéité, la neutralisation du propos que s'imposent les journalistes, on obtient une info insipide où le travail de mise en perspective et la recherche sont délaissés au détriment de la qualité, au profit de la Com'. Résultat : l'info rend le plus souvent compte des faits et de leurs conséquences sans développer **ni analyser les causes des événements**. C'est un appauvrissement que l'on peut déplorer, mais cette tendance est devenue une réalité désormais ancrée à laquelle nous devons nous adapter.



### Contexte antisyndical

Ce traitement de l'info nous est défavorable. Lorsque les médias interrogent systématiquement les usagers malchanceux des transports en commun qui n'ont pas pu se rendre à leur travail ou à un entretien d'embauche et qu'ils les qualifient d'otages de la grève ; quand ils suggèrent une relation de cause à effet entre un barrage routier et la mort d'une patiente dans un hôpital, en faisant l'impasse sur les motivations de l'action syndicale, ils induisent une perception négative dans l'opinion publique. Dans le même temps, le patronat tente de criminaliser les mouvements sociaux en saisissant les tribunaux pour contrer

préventivement des actions ou poursuivre des syndicalistes comme lors de la dernière grève des cheminots à Bruxelles.

Dans ce contexte, gouvernements et partis de droite en profitent pour durcir leurs attaques contre les syndicats et tentent de leur imposer une personnalité juridique et d'attenter aux modalités du droit de grève.

### Promouvoir notre projet de société

Camarades, nous devons tenir compte de ces évolutions. La multiplication des actions syndicales est le témoin du malaise social qui explose partout en Europe. Notre rôle reste celui d'un contrepouvoir qui s'oppose aux politiques antisociales. Il nous appartient d'affirmer notre vision et de développer notre force de proposition positive pour porter notre projet de société axé sur la justice sociale et la solidarité. Pour y parvenir, nous devons mieux communiquer pour convaincre. Notre stratégie de communication revue doit faire émerger un discours franc et constructif plus convaincant que la com' formatée de nos adversaires.

*Jean-Pierre Knaepenbergh,  
Secrétaire général de l'IRB-CGSP*

1. *Contre la pensée molle. Dictionnaire du prêt à penser* - Alaluf Matéo, Couleur Livres, 2014, 160 pages.

[www.cgsp-acod-bru.be](http://www.cgsp-acod-bru.be)



## L'avenir des postiers **pass**e par là

Lors de la Commission paritaire du 29 octobre dernier, bpost a validé l'évolution du plan stratégique 20/20 déjà mis en place depuis plusieurs années.

Celui-ci a été approuvé par une majorité de 15 voix sur 19.

Il y a un an, le Bureau exécutif fédéral avait décidé de nous mandater pour négocier le nouveau plan. Malgré un climat social difficile, les négociations furent longues et ardues.

Contrairement à certains, nous sommes restés à la table des négociations jusqu'au bout afin de limiter les dégâts de mesures contraignantes et obtenir par notre tenacité les meilleures compensations possibles.

Comme pour chaque dossier important, nous avons présenté le projet à nos instances régionales.

Le débat fut animé !

La consultation a permis à chaque militant présent de se positionner par le vote démocratique.

Étant donné l'enjeu que représente ce plan pour l'avenir, les délégués ont préféré accepter celui-ci moyennant certains amendements.

La Commission paritaire a pris acte de notre déclaration et a décidé, après une longue interruption de séance, de répondre favorablement à toutes nos exigences (lire ci-après).

Pour notre organisation syndicale, les conditions étaient remplies pour accepter le dossier.

Néanmoins, nous resterons très attentifs à la mise en pratique des nouvelles mesures.

La solidarité, valeur sûre à nos principes, a permis de garantir l'emploi à tous les postiers et d'offrir de nouveaux contrats de travail aux intérimaires déjà présents dans l'Entreprise.

Fraternellement,

*Jacques Lespagnard*  
*Secrétaire général*

## Déclaration en Commission paritaire du 29 octobre 2015

Voici la déclaration faite par J. Lespagnard, au nom de la CGSP-ACOD, lors de la Commission paritaire du 29 octobre dernier.

Madame la Présidente,

Permettez-moi dans un premier temps de replacer ce dossier dans sa juste perspective.

Pour la CGSP-ACOD, ce dossier fut, dans sa première mouture, imbuvable à plus d'un titre, je l'avais même ironiquement qualifié de « catalogue des horreurs ». S'ensuivirent de longues discussions, certaines très ardues et bien des chapitres devaient à nos yeux être amendés.

Revoilà aujourd'hui le plan sur la table. Et le contexte ambiant ne concourt pas à trouver un peu de sérénité. Nous ne pouvons passer sous silence nos multiples interventions sur des dossiers en chantier car nous doutions de leur réalisme ; bien des problèmes ont été dénoncés dans les organisations décidées dans la précipitation. Et le Pacte de stabilité proposé par l'Administrateur délégué s'est plutôt mué en un Pacte d'instabilité. Cerise sur le gâteau, la toute récente présentation par le ministre Alexander De Croo du texte modifiant la loi de 1991 sur les entreprises publiques. Le volet du texte qui suscite bien des remous et des crispations est celui touchant à une possible privatisation de bpost et Proximus. Notre crainte est vive quant au danger d'un bain de sang social. Et pourtant les dividendes versés sont bien supérieurs aux bénéfices liés à une réduction de la dette.

Revenant au plan MSO, la CGSP-ACOD s'est attelée à le présenter à l'ensemble de ses instances. Ce dossier garde malgré tout dans ses lignes générales une portée négative.

Toutefois afin d'infléchir tant la nature de ce texte que ses implications, nous exigeons quelques mesures correctrices.

En voici le relevé ainsi, qu'en rouge, les réponses de l'Entreprise :

### A. Pour « Préparation » et « Distribution »

1. Maintien des compensations offertes pour le travail de fin d'année.
  - Conservation des primes liées aux prestations de fin d'année en 2015. Les modalités d'application seront déterminées en SCP Mail le 12/11.
2. Fixation de la durée minimale d'un service de samedi à 3h48 ; garantie d'un chèque-repas.
  - La durée minimum des services du samedi est portée à 3h48 ce qui permettra le paiement d'un chèque repas à environ 270 services qui n'en bénéficient pas aujourd'hui.
3. Garantie de l'emploi en interne pour les activités actuelles et à venir, particulièrement celles qui touchent à la distribution des paquets et des journaux.
  - Les différentes mesures du plan MSO ont pour objectif de garantir, au minimum, la continuité de l'activité actuelle de distribution des paquets par du personnel sous contrat de travail bpost, ci-inclus l'activation usuelle de personnel intérimaire, si nécessaire. L'accord engage par conséquent les parties à effectuer avec du personnel interne les activités liées aux volumes suivants :
    - paquets en semaine : volumes actuels, environ 120 000 paquets par jour en moyenne,
    - paquets du samedi : volumes actuels, environ 10 000 paquets par samedi en moyenne,
    - journaux : contrat de 5 ans. Notre personnel bénéficiera également de la croissance liée aux nouvelles activités.
4. Proposition au personnel qui effectue un temps partiel d'obtenir un temps plein et cela à la faveur de la mobilité locale.
  - Mobilité locale : protection des col-

laborateurs en temps partiel lors des exercices de mobilité locale :

- pour ceux qui souhaitent passer plein temps : possibilité de passage vers un contrat plein temps lors des mobilités locales ;
  - pour ceux qui souhaitent conserver un temps partiel : protection des temps partiel via conservation de services temps partiel protégés lors des mobilités locales.
5. Allocation exceptionnelle de rachat
    - Le montant versé correspond au sursalaire perçu pour les prestations effectuées ou sa contrevaletur en cas de repos compensateur entre le 1/06/2014 et le 31/05/2015.

### B. Pour « Distribution »

1. Instauration d'une période transitoire pour les contractuels afin d'obtenir l'attestation de bilinguisme avant la deuxième mobilité locale nouvelle mouture.
  - Mobilité locale : pas de priorité sur base de bilinguisme pour les contractuels lors de la première mobilité locale (deux ans de délais pour obtenir attestation de bilinguisme).
2. Pour la mobilité locale :
  - application des nouvelles règles pour les réorganisations 2015,
  - même règle de priorité pour l'obtention d'un service que pour la préparation (statutaires, contractuels barémiques, DA, UP).
  - Mobilité locale :
    - accélération du titulariat pour tous. Les bureaux dont les mobilités locales, liées aux réorganisations 2015, se déroulent après le 29/10 bénéficieront des nouvelles règles de mobilité locale. Leur exercice de mobilité sera synchronisé avec la mobilité locale LS-LM de début décembre,
    - la priorité d'attribution en Distribution est la même qu'en Prépa-

ration (Statutaires, Contractuels, DA et UP's).

### C. Pour « Préparation »

1. Mise en place d'une organisation minimum pour les samedi et dimanche permettant d'aligner des renforts volontaires avec compensation prévue dans l'accord.
  - La nouvelle organisation structurée du samedi et du dimanche sera renforcée si nécessaire via des listes de volontaires ouvertes au personnel plein temps comme au personnel à temps partiel. Ces prestations effectuées en renfort de l'organisation seront compensées conformément à toutes les conditions prévues par l'accord.
2. Le dossier « Agile » devra être testé et évalué sur deux sites pilotes avec l'engagement de DA.
  - Agilité :
    - engagement de minimum 100 intérimaires dès l'introduction des organisations agiles,
    - introduction en 2016 sous forme de pilote sur les sites d'Anvers X et de Charleroi X, avec engagement de minimum 50 intérimaires en équipe agile dès le début des pilotes. Deux évaluations seront prévues en 2016.
3. Un cadre bien défini sous le contrôle des réunions prévues au Statut syndical (CRC).
  - Agilité : encadrement du délai de communication d'activation de l'agilité.  
Délai de communication d'activation de l'agilité : contrôlé en CRC.
4. Les horaires ne devront pas être communiqués aux agents « Agile » une heure avant le début de vacation.
  - Délai de communication d'activation de l'agilité : au plus tard 3 heures avant le début de l'horaire de travail initialement communiqué.

5. Report du déménagement des machines CFC jusqu'au démarrage du nouveau Bruxelles X.
  - Le déménagement des machines CFC, dans le cadre de la Vision 2020, est reporté et est lié à la construction du bâtiment du nouveau Bruxelles X.

### D. Pour « Retail »

1. Instauration d'un véritable dialogue social.
  - L'Entreprise réaffirme l'importance du dialogue social et de la concertation.
2. Concertation objective pour les deux heures de prestation supplémentaires pour les futurs services LS.
  - L'Entreprise explique que n'ayant pas la volonté de changer les heures d'ouverture des bureaux dans ce contexte, Retail ne va pas injecter les deux heures à l'horaire du samedi.  
En d'autres mots, les collaborateurs qui font un LS ne devront pas travailler deux heures en plus le samedi.  
Elle précise que l'intention de Retail est par contre d'utiliser ces heures pour le scannage des paquets et de l'injecter sur quatre ou cinq jours.  
En d'autres termes, davantage de temps administratif va être prévu pour ces activités de backoffice et avant l'ouverture des guichets. Par exemple, il pourrait être proposé d'ajouter à l'horaire 24 minutes de scannage en début de chaque journée de travail de sorte que celui-ci soit fini ou déjà bien entamé, à l'ouverture des bureaux.  
Elle explique que ces pistes sont formulées de manière cohérente compte tenu du marché des paquets en expansion, marché qui exige que bpost se montre concurrentielle, tant en termes de coûts que de services. Elles seront bien entendu présentées et discutées plus en détails avec les partenaires sociaux dans les forums adéquats (SCP Retail puis CRC).

3. Réexamen de l'opportunité d'une organisation tardive.
  - L'Entreprise souligne qu'elle est ouverte à la discussion, que l'on va évaluer précisément les ouvertures des bureaux ainsi que le nombre de guichets. Une discussion aura également lieu sur l'ouverture à midi.
4. Permettre le pointage pour tout le personnel.
  - En ce qui concerne l'organisation du pointage, l'Entreprise indique que les collaborateurs auront la possibilité de postuler en deux étapes pour un horaire (équipe bureau) ou une fonction (équipe cluster, intervention) :
    - au moment du démarrage d'OOC, un pointage sera organisé qui sera ouvert pour tous les collaborateurs commerciaux. Les règles doivent encore être concertées,
    - ensuite, chaque mois, tous les horaires « bureau » vacants et toutes les fonctions vacantes (cluster, intervention) seront publiés sur jobs@bpost.
 Elle précise que, d'un point de vue processus, ceci se fera dans le respect des règles actuelles de la classification de fonctions et qu'une priorité sera maintenue pour les collaborateurs commerciaux.

La CGSP-ACOD constate que les revendications formulées ont été entendues et exprime sa satisfaction. Elle indique en outre qu'elle se réserve le droit de revenir sur l'accord donné si les engagements pris n'étaient pas respectés.

Enfin, elle attend qu'une communication claire soit faite vers le terrain.

## Régionale de Verviers

### Congrès statutaire secteur Poste

#### Appel aux candidatures

La régionale de Verviers lance un appel à candidature pour faire partie du Bureau exécutif régional afin de pouvoir le mettre en place lors de son Congrès statutaire qui aura lieu le

**Vendredi 12 février 2016 à 17h**

Salle de la CGSP Verviers  
Place Verte 12  
4800 Verviers

Les candidatures doivent parvenir sur papier libre et sous enveloppe fermée (sans adresse de l'expéditeur) pour le mardi 12/01/2016 date limite au secrétaire régional Poste - place Verte 12 boîte 24 - 4800 Verviers.

Dans un souci de défense et d'intérêt de nos affiliés, je vous présente d'ores et déjà mes bons vœux 2016 ainsi qu'un bon Congrès.

*Daniel Norga*  
Secrétaire régional Poste

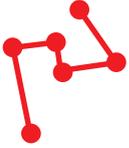


**CASTEL**  
PONT A LESSE

**30% de réduction**  
pour les affiliés CGSP  
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - [reservation@casteldepontalesse.be](mailto:reservation@casteldepontalesse.be) - 082 22 28 44 - [www.casteldepontalesse.be](http://www.casteldepontalesse.be)



## Élections sociales - Situation générale

Camarades,  
Cher(es) Collègues,

Les prochaines élections sociales se profilent. Dans le groupe TEC, elles se dérouleront le 10 mai 2016. Nous sommes dès lors rentrés dans une période de plusieurs mois de propagande mais aussi dans une période tendue.

La CGSP TBM est majoritaire dans notre secteur wallon et nous sommes en large capacité de gagner ces élections qui seront encore plus importantes que les précédentes. En effet, les années qui viennent changeront probablement le profil et l'organisation du groupe TEC.

La libéralisation des transports voulue par « l'Europe » est à nos portes. Les attaques des partis de droite, MR, N-VA, Open VLD, CD&V qui dirigent le pays, ainsi que le cdH et l'opposition MR au niveau du gouvernement wallon sont en train de nous préparer une modification importante du fonctionnement du groupe TEC ainsi qu'une attaque en règle pour affaiblir le contre-pouvoir syndical que nous dirigeons au niveau des TECs wallons.

La période que nous vivons depuis fin 2013 (les grèves, les manifestations auxquelles nous avons participé en masse et celles auxquelles nous participerons) est difficile.

220 000 personnes dans deux manifestations, des actions importantes mais véritablement démolies par les médias n'ont pas encore suffi à obliger le gouvernement fédéral à faire marche arrière. Au contraire ! Nous n'avons jamais subi autant d'attaques que ces derniers mois ; attaques orchestrées par un gouvernement de droite, de droite extrême !!

Notre organisation n'est pas une organisation des années 60 ! Nous sommes un contre-pouvoir fort et « jaloué » par d'autres travailleurs européens.

Il faut que nous maintenions cette force qu'est le contre-pouvoir syndical ! Sans cela nous perdrons tout.

Ces dernières semaines, le gouvernement wallon nous a imposé des mesures d'économies. Nous avons aussi prouvé que nous savons négocier et nous en avons tiré le moins mauvais en privilégiant le salaire et nos acquis contrairement aux deux autres organisations qui critiquent beaucoup mais qui sont on ne peut plus amorphes sur le terrain.

Je tiens également à ce que, via cet éditto, le secteur TBM apporte sa totale solidarité à l'égard des travailleurs qui ont manifesté en région liégeoise. Leur action a contribué au succès de la journée de grève générale décrétée dans la province de Liège par la seule FGTB.

Par ailleurs, le secteur TBM dénonce également l'acharnement médiatique à l'égard des militants.

Camarades, nous pouvons décider de notre avenir, il faut que nous le voulions !

Ensemble nous sommes très forts.

*Claudy Vickevorst*  
*Secrétaire interrégional wallon*

## Congrès statutaire wallon CGSP secteur TBM

### Appel aux candidatures

Le Congrès statutaire wallon du secteur TBM se tiendra le 27 février 2016 à 9h30 à la CGSP de Namur (Maison Genot).

En application des statuts et du Règlement d'ordre intérieur, nous lançons un appel aux éventuelles candidatures pour les mandats suivants :

- un Secrétaire interrégional sortant et rééligible, Claudy Vickevorst ;
- un Assistant wallon sortant et rééligible, Johan Lambert ;
- un Président interrégional sortant et rééligible, Carmino Fasano
- deux Vice-présidents :
  - un sortant et rééligible, Johan Lambert,
  - un à pourvoir ;
- un Commissaire aux comptes fédéral sortant et rééligible, Adil Salih ;
- un Président wallon pour les allocataires sociaux sortant et rééligible, Daniel Dumont
- un mandat « Femmes » sortante – à pourvoir.

Les candidatures éventuelles doivent être écrites et envoyées avant le 15 janvier 2016, date de la poste faisant foi, au

Secrétariat fédéral CGSP-TBM  
Place Fontainas 9-11  
1000 Bruxelles

## Régionale de Namur-Luxembourg

### Comité des Pensionnés, Prépensionnés et Allocataires sociaux

Le Comité des Aînés se réunira le 15 décembre 2015 à 14h à la CGSP Namur, 41 rue de l'Armée Grouchy.

*Patrick Croon*  
*Délégué permanent*

*Daniel Dumont*  
*Président Allocataires sociaux*

## Régionale de Bruxelles-Capitale

### Qu'en est-il des accords sur la collaboration entre les services de police et les services de sécurité de la STIB ?

Cette question était à l'ordre du jour lors du débat sur le suivi organisé le 8 octobre dernier et auquel participaient MM. Vervoort et Pascal Smet ainsi que leurs Chefs de Cabinet respectifs, le chef de la police de Bruxelles, MM. de Meeüs et Lauwers de la STIB et les différentes organisations syndicales, avec Dario Coppens pour la CGSP TBM.

Suite à quelques faits récents, il a été décidé de lancer prochainement une campagne de sensibilisation afin d'améliorer le respect mutuel de deux services. Agents de police et personnel du service de sécurité de la STIB examineront ensemble comment et où la collaboration et la gestion des agressions pourraient être améliorées.

En effet, nous avons constaté que les renforts des effectifs de police sur le réseau de la STIB n'étaient pas directement visibles sur le réseau. Il nous a été promis que des mesures seront prises pour y remédier. D'autre part, il a été demandé

que les patrouilles de police dissuasives soient systématiquement disposées sur les lignes sur lesquelles une sécurisation urgente s'impose, suite à un incident (agression, jets de projectiles, etc.). Cette demande sera également analysée afin d'y apporter rapidement et systématiquement une réponse favorable. Un point d'intérêt sera aussi l'amélioration et la rapidité de la communication d'une part entre les services du dispatching et les conducteurs et d'autre part les contrôleurs des deux parties. L'Apsi (alerte) lancé par le conducteur de bus, tram ou métro n'est toujours pas transmis de façon systématique et immédiate à la police ; ce qui ralentit bien sûr le temps d'intervention en cas d'une agression. Les services compétents fédéraux et la direction de la STIB se sont engagés pour trouver une solution à ce problème dans les meilleurs délais.

Les services fédéraux ont demandé à se voir attribuer un libre parcours, tout comme aux agents de police, afin qu'ils puissent aussi exercer une présence et prévention supplémentaire lors de leurs déplacements sur le réseau. De notre côté, nous nous sommes posés la question si cette tâche ne pourrait être attribuée en partie à nos agents « seniors ».

Une série d'autres points devront encore être discutés lors des réunions prochaines avec la direction de la STIB. Compte tenu de l'augmentation de l'offre et des fréquences, il est impératif d'examiner si l'effectif des ETP ne devra pas suivre cette évolution avec plus de patrouilles d'intervention en semaine et pendant les weekends. Notons quand même que le nombre de voyageurs a augmenté ces dernières années de 25 % alors que les patrouilles d'intervention n'ont pas suivi cette tendance. Aussi faudra-t-il adapter l'effectif dans les différents services de support (dispatchers, superviseurs, managers de ligne).

Si, malgré toutes ces précautions, un incident se produisait quand même, il est de la plus grande importance de prendre contact au plus vite avec notre responsable en cette matière, le Cd. Closset Jean-Luc afin de démarrer le plus rapidement possible et au mieux les procédures pour la reconnaissance par l'assureur Ethias et le suivi psychologique.

Enfin, il est important que nous veillions continuellement à ce que la STIB mette fin aux comportements inacceptables et agressifs de voyageurs et aux plaintes abusives à l'égard des agents de la STIB et ceci via tous les réseaux sociaux et les médias.

*Coppens Dario*  
Secrétaire régional TBM Bruxelles

## À LIRE



### Bureaucratie

« Toute réforme pour réduire l'ingérence de l'État aura pour effet ultime d'accroître le nombre de réglementations et le volume total de paperasse ». Après le succès de *Dettes : 5 000 ans d'histoire*, David Graeber revient avec un texte passionnant et à rebours des idées reçues sur l'emprise de la bureaucratie dans nos sociétés contemporaines. Comment en sommes-nous arrivés, dans une société dite libérale, à passer une grande partie de notre temps à remplir de plus en plus de formulaires ? Et à quel point nos vies sont-elles gâchées par toute cette paperasserie sans fin ? Pour répondre à ces questions, l'auteur s'intéresse à l'histoire de notre rapport singulier à la bureaucratie et révèle comment elle façonne nos vies à tel point que nous n'en avons même plus conscience. L'inanité de cette paperasse est-elle symptomatique de la violence étatique ? Ou ne serait-elle pas plutôt un instrument du capitalisme, financier notamment, qui exercerait son contrôle à travers elle pour asseoir son pouvoir.

David Graeber est docteur en anthropologie, économiste et professeur à la London University.

David Graeber, *Bureaucratie*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, octobre 2015, 300 p., 22 €.



### Ya Basta ! Assez ! Échec à la pauvreté !

Éradiquer la pauvreté est un objectif majeur de notre temps. C'est ce but essentiel que le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté poursuit résolument avec la participation des personnes vivant l'appauvrissement, la pauvreté, et la pauvreté durable. Cette participation est indispensable pour briser les inégalités, refonder la démocratie, et promouvoir la prospérité. Ce livre explique pourquoi et comment nos sociétés fondées sur les principes « croissance, économie, emploi » alliés au mythe de la consommation, consacrent l'enrichissement d'une minorité et le refoulement à leur marge de millions de citoyens. Pourquoi et comment les processus de précarisation et d'appauvrissement généralisé se développent alors que les dispositifs de sécurité sociale s'effritent gravement.

Joseph Charlier est historien de formation et membre du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

Joseph Charlier, *Ya Basta ! Assez ! Échec à la pauvreté !*, Préface de Christine Mahy, Éd. Couleur Livres, Bruxelles, octobre 2015, 200 p., 16 €.

## TRIBUNE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Face à la terreur : plus que jamais la solidarité
- 4 / Fedasil • Le droit d'asile est-il aliéné ?
- 6 / International • Congrès de la CUT Brésil : principaux défis pour les services publics
- 7 / Le mot qui pue • Le storytelling
- 8 / IRB • Mieux communiquer pour nous faire comprendre de tous

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

## SOMMAIRE

### Infos POSTE

- 9 / Édito • L'avenir des postiers passe par là
- 10 / Déclaration en Commission paritaire du 29 octobre 2015
- 12 / Régionale de Verviers – Congrès statutaire secteur Poste

### Infos TBM

- 13 / Édito • Élections sociales - Situation générale
- 14 / Congrès statutaire wallon CGSP secteur TBM
  - / Régionale de Namur-Luxembourg • Comité des Pensionnés, Pré-pensionnés et Allocataires sociaux
  - / Régionale de Bruxelles-Capitale • Qu'en est-il des accords sur la collaboration entre les services de police et les services de sécurité de la STIB ?

15 / À lire



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique